

Calendrier

➤ **Secrétariat de l'Union**
jeudi 16 janvier 2020 à 14h30

➤ **Commission exécutive
de l'Union FO 94**
jeudi 30 janvier 2020 à 9h30

➤ **Formation syndicale**
Calendrier 2020 sur notre site
www.fo94.fr en ligne comme le
formulaire d'inscription.
1ere session DECOUVERTE du 3 au
7/2/2020 complète et convocations
adressées aux stagiaires

➤ **COTISATIONS 2019**
En regard de la sensibilisation de
Commissaire aux comptes lors de notre
11eme congrès, il n'est pas inutile de
rappeler la nécessité de commander ses
cotisations/timbres, et de reverser
régulièrement ses quotes part ud,
fédérations, confédération. Libres et
indépendants certes nous le sommes,
mais la cotisation est également un
gage de garantir notre fonctionnement.

➤ **COTISATIONS 2020**
quote part interprofessionnelle
ud/confédération **3.65 euros/timbre**
commande avec logiciel efo en
ligne ou contacts auprès de l'ud
Contacts : tresorerie.fo94@orange.fr

SITE INTERNET UD FO 94
www.fo94.fr

notre site a été remodelé et rafraîchi
avec ses rubriques habituelles,
communiqués, formation syndicale,
documentations, publications, etc.....

Réforme des retraites....mobilisation intense, on ne lâche rien

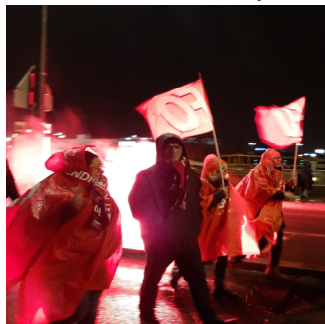
Malgré les annonces du 1er ministre E PHILIPPE, l'architecture de la réforme des retraites demeure : régime à points avec en perspective un travail sans fin avec la notion d'âge pivot/âge d'équilibre fixé à 64 ans en 2027 au plus tard, régime universel à partir de 2025, examen d'ici le 1er semestre 2020 après présentation en conseil des ministres le 22 janv 2020, régimes dérogatoires à discuter,et un tintamarre de "mesurettes" comme la pénibilité à discuter, la pension minimale/minimum contributif à 1000 € à discuter, points solidarité pour maladie et chômage à discuter....

Après les succès des actions des 5 décembre, 10 et 17 décembre fort d'une mobilisation plus intense rencontrée dans toutes les manifestations de rues, la grève bien installée à la sncf et la ratp malgré les tentatives cfdt et unsa de négocier un chèque en blanc, l'heure est à poursuivre cette action interprofessionnelle.

Notre détermination est intacte contre ce régime unique à points où le salarié ne cessera de courir pour acquérir des points et obtenir une retraite décente si on ne change en cours de route la valeur du point ou les conditions.

En Val de marne, le 6 décembre, les organisations cgt fo solidaires fsu unef 94 ont conduit une forte mobilisation de Créteil Eglise en Préfecture avec près d'un millier de manifestants sous la pluie. Le préfet du val de marne a envoyé son directeur de cabinet recevoir une délégation syndicale auquel participait Philippe VALERY pour l'Union Départementale FO 94, ce dernier nous écoutant à faire remonter nos revendications du retrait de la réforme.

Une délégation FO 94 participait au blocage du Port de Bonneuil le 9 décembre, une autre délégation bloquait la TIRU, centre de collecte des déchets et ordures ménagères à Créteil pompadour, puis le péage de Rungis Min dans la nuit du 19 au 20 déc ; les retraités, les postiers, les agents de pole emploi, les transports, les militants de l'ud fo94, les territoriaux de cheville larue répondaient présents aux cotés de la cgt fsu solidaires. Cela



marquait notre détermination à entretenir la mobilisation dans le département déjà bien ancrée avec les cheminots et les agents ratp.

Aujourd'hui malgré la trêve des confiseurs avec les fêtes de fins d'année, l'action continue car on ne saurait se satisfaire des annonces du 1er ministre.

L'intersyndicale confédérale a décidé une nouveau temps fort le jeudi 9 janvier 2020 ; d'ici là l'Union

départementale au delà d'apporter son soutien et sa totale solidarité avec les grévistes invite à poursuivre le mouvement social construit dès le 5 décembre contre la réforme MACRON/PHILIPPE/exit DELEVOYE. Des initiatives départementales cgt fo fsu solidaires unef94 marqueront cette continuité des luttes.

L'Union Départementale FO 94 met en place d'ores et déjà une CAISSE DE SOLIDARITE GREVE et invite l'ensemble des syndicats et sections, adhérents et militants à faire preuve de générosité mais surtout de solidarité -versement des dons à l'ordre de UD FO 94. On ne lâche rien

**9 JANVIER
RETRAITES**

**SOUTENIR ET
AMPLIFIER
LA GREVE**

**AVEC FO
DETERMINEES
POUR GAGNER**



COMMUNIQUE DE L'INTERSYNDICALE

L'intersyndicale a fait le bilan de l'énorme mobilisation qui, une nouvelle fois, a eu lieu le mardi 17 décembre rassemblant les salarié.es du secteur privé, du public, les jeunes, les privé.es d'emploi, de nombreux cadres et les retraité.es.

Toutes et tous ont compris qu'avec ce projet gouvernemental, toutes les catégories socio-professionnelles et toutes les classes d'âge seraient perdantes.

Face à ce mouvement social soutenu par la population et porté par la majorité des organisations syndicales du pays, le gouvernement n'entend pas et annonce vouloir maintenir sa réforme à point. Il avance, aujourd'hui, vouloir relancer un cycle de discussions, sans issue dans un cadre d'équilibre budgétaire contraint alors que la seule solution est de retirer sans délai ce projet régressif.

En conséquence, au-delà des initiatives d'ores et déjà programmées, le 19 décembre et sans trêve jusqu'à la fin de l'année 2019, les organisations appellent à une nouvelle puissante journée de grève et de manifestations interprofessionnelles et intergénérationnelles le jeudi 9 janvier 2020.

Jeudi 19 décembre



Communiqué de presse

Retraites - poursuivre et amplifier la mobilisation dans le cadre de l'appel à la grève depuis le 5 décembre

A l'issue de la réunion entre le Premier Ministre et les organisations syndicales et patronales, FO constate que le gouvernement maintient sa volonté d'imposer un régime de retraite unique par points, avec un projet de loi sans doute d'ores et déjà écrit puisque devant être transmis au Conseil d'Etat pour présentation en Conseil des ministres dès le 22 janvier. Le gouvernement confirme dans le même temps la mise en place d'un âge d'équilibre à 64 ans dès 2022.

Il n'y a donc aucune évolution essentielle, les seuls espaces de discussions proposés par le gouvernement concernant des dispositions (pénibilité, aménagement des fins de carrière et retraite progressive, emploi des seniors) qui n'ont pas de lien avec la contre-réforme du régime unique par points. Mais ces discussions sont elles mêmes d'ores et déjà contraintes, le gouvernement, en réponse par avance au patronat, excluant de revenir sur les critères de pénibilité, ou écartant d'emblée une augmentation de cotisations qui, selon le COR (Conseil d'orientations des retraites), permettrait de maintenir l'équilibre du système de retraites.

FO réaffirme sa volonté de préserver et défendre le système actuel de retraite et ses régimes. FO a déposé en ce sens des revendications précises au gouvernement portant sur l'emploi des jeunes, l'égalité salariale Femme-Homme, la lutte contre la précarité et les bas salaires, ...

Dans ces conditions FO a fait part de sa détermination intacte : « nous sommes déterminés, tout autant déterminés. La mobilisation pour FO elle est maintenue, elle sera maintenue. Et, nous avons d'ores et déjà appelés à ce que l'ensemble des salariés puissent manifester le soutien à la grève qui a été lancée depuis le 5 décembre, le 9 janvier à travers une nouvelle journée à l'initiative de l'intersyndicale de rassemblement de l'ensemble des salariés, femmes, hommes, jeunes, moins jeunes, de tous corps de métiers, public et privé ».

Pour FO le projet de régime unique par points doit être retiré et la déclaration de sa commission exécutive le 18 décembre, appelant à organiser les assemblées générales et réunions de salariés dans le cadre de l'appel à la grève lancé le 5 décembre, est pleinement d'actualité.

Contact :

Yves VEYRIER
Secrétaire général

Secrétariat général

 [yveyrier](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

 [@force-ouvriere.fr](http://force-ouvriere.fr)

 01.40.52.86.01

Paris, le 19 décembre 2019



Public-privé :

RETRAITES A POINTS = RETRAITES EN MOINS

RETRAIT DU PROJET MACRON-DELEVOYE-PHILIPPE-

Un point c'est tout !

DELEVOYE parti, son projet doit suivre !

Au-delà du succès qui se dessine pour la grève du mardi 17 décembre, cette semaine s'annonce décisive pour gagner le RETRAIT du PROJET MACRON-DELEVOYE-PHILIPPE.

Ce ne sont pas d'éventuelles mesures de saupoudrage (qui n'ont pour but que de diviser les salariés), qui suffiront.

Partout la mobilisation se développe : dans les entreprises, les services publics, les lycées...

Nos organisations se félicitent du succès des manifestations dans les communes et des piquets de grèves unitaires et interprofessionnels.

D'ores et déjà nos organisations soutiennent départementalement les manifestations locales prévues :

- Champigny mercredi 18 décembre
- Kremlin-Bicêtre-Gentilly-Villejuif jeudi 19 décembre
- Choisy-Chevilly jeudi 19 décembre

Nos organisations syndicales appellent les salariés, les fonctionnaires, les jeunes, les retraités, à renforcer la grève, les piquets de grève, les caisses de grève, les manifestations et les distributions de tracts dans les entreprises et les quartiers.

Nous ne céderons pas au chantage de « la trêve des confiseurs ». Nous n'avons aucune leçon de morale à recevoir d'une classe politique qui produit des «Delevoye», des cumulards et autres vrais privilégiés. Nous menons aussi cette lutte pour nos enfants et nos petits-enfants. Si le gouvernement et le patronat veulent une trêve, qu'ils retirent le projet de contre-réforme Macron-Delevoye-Philippe.

Les UD CGT, FO, SOLIDAIRES, la FSU et l'UNEF du Val-de-Marne revendiquent :

- Non à la retraite par points,
- Non au régime unique et à la fusion des régimes,
- Maintien des 42 régimes de retraites et amélioration des régimes existants tant pour les poly-pensionnés que pour les carrières longues que pour la pénibilité,
 - Suppression immédiate de l'allongement à 43 ans de la durée de cotisation avec possibilité d'une retraite à 60 ans à taux plein, liquidation de sa pension sur les 10 meilleures années pour le privé et des 6 derniers mois d'indice pour les fonctionnaires,
 - Cotisations des entreprises pour les jeunes primo demandeurs d'emploi en formation, stage ou apprentissage, reconnaissance des années d'études supérieures,
 - Indexation des pensions sur l'évolution des salaires,
 - Annulation de la hausse de la CSG pour tous les retraités,
 - Aucune pension inférieure à 1 450 euros nets (80% du salaire médian 1 900€ bruts),
 - Retrait du projet de réforme Macron/Delevoye qui n'est ni amendable ni négociable

Créteil le 16 décembre 2019